

Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Retraites en Europe L'épreuve de la réforme

- Allemagne, Royaume-Uni, République tchèque, Espagne, Italie, Grèce : tous veulent reporter ou ont déjà reporté l'âge légal de départ
- Les salariés et syndicats européens oscillent entre colère et fatalisme



NO PA 10

Le projet de loi sur la réforme des retraites en France entre en débat à l'Assemblée mardi 7 septembre, sans que les syndicats et le gouvernement soient parvenus à sortir du dialogue de sourds auquel ils tentent d'échapper

Dossier

depuis plusieurs mois. La Commission européenne estimait, dans son Livre vert sur les réformes des retraites publié en juillet, qu'il était nécessaire de repousser l'âge légal de départ à la retraite dans toute l'Europe. La plupart des Etats membres s'y sont déjà attelés, mais la question a soulevé et soulève les

mécontentements quasiment partout : en Allemagne, les sondages ont montré que 80 % de la population était opposée à cette mesure, pourtant adoptée en 2007 ; la même année, en République tchèque, les syndicats n'ont accepté un report d'âge qu'en échange du maintien d'un système par répartition ; en Grèce, c'est l'état d'urgence économique qui a eu raison, cet été, de l'opposition de la population.

Mais toute l'Europe n'a pas renoncé à se battre contre ce changement, jugé inéquitable par la plupart des syndicats. Une journée de mobilisation est prévue le 29 septembre à Bruxelles, organisée par la Confédération européenne des syndicats. Le même jour, ce sera la

grève générale en Espagne, où le gouvernement a finalement décidé de reporter la réforme à la fin de l'année. En France, les organisations syndicales, qui ont regretté l'absence de négociations sur ce point de la réforme, manifesteront pendant l'examen du texte.

Face au vieillissement de la population et aux déficits publics aggravés par la crise, l'urgence de la réforme fait l'unanimité, en France comme ailleurs. Mais les organisations syndicales ambitionnent une réforme mieux négociée pour pouvoir l'inscrire sur le long terme, tandis que les gouvernements sont contraints à un objectif de court terme pour assurer l'équilibre budgétaire. « On

peut lancer le débat du changement de système [de retraite], mais ce n'est pas la réponse pour la France aujourd'hui, expliquait le ministre du travail, Eric Woerth, le 2 septembre, devant l'Association des journalistes économiques et financiers. Nous pensons que la manifestation du 7 septembre sera très importante, mais ce n'est pas cela qui nous fera changer la réforme », affirmait-il encore. Le passage en force doit-il être la règle ? ■

Anne Rodier
Lire pages 4-5

A nos lecteurs : « Le Monde Economie » lance un blog consacré à l'emploi et au management : <http://lemonde-emploi.blog.lemonde.fr>

L'éclairage de Martin Wolf p. 2



La politique de relance de Barack Obama a été trop timide

Acteurs p. 2

« Philippe II et les banqueroutes espagnoles », par Pierre Bezbakh

Stratégie p. 6

First Solar surfe sur la vague de l'énergie renouvelable

Jean Pisani-Ferry



Assurance anticrise

Deux ans ont passé depuis le déclenchement de la crise financière, et nous commençons à peine à en mesurer les conséquences. Andrew Haldane (Banque d'Angleterre) a récemment estimé que la valeur actualisée de toutes les pertes de production présentes et futures approcherait sans doute une année de produit intérieur brut (PIB) mondial : 60 000 milliards de dollars (46 700 milliards d'euros), soit cinq siècles d'aide publique au développement, ou dix milliards de fois le coût de construction d'une classe dans un village africain.

La question centrale de la réforme financière est de savoir comment réduire la fréquence de tels cataclysmes, et à quel coût. Car si certaines réformes ne coûtent rien, d'autres ont inévitablement un prix économique. C'est le cas de la réglementation des ratios de capital des banques, qui fait actuellement l'objet de vives discussions. L'idée est de rendre les banques mieux aptes à subir des pertes sur leurs créances en les obligeant à accroître leurs fonds propres et à moins se financer par l'endettement. A quoi celles-ci répondent que cela rendra le crédit plus cher et affaiblira l'économie.

Supposons, hypothèse raisonnable, que les crises financières interviennent tous les cinquante ans. Pour éviter de perdre 100 % d'une année de production tous les demi-siècles, il serait rationnel de payer une prime d'assurance, pourvu que celle-ci s'élève à moins de 100/50, soit 2 points de PIB par an. Le Comité de Bâle, qui coordonne la réglementation bancaire, a récemment calculé qu'une hausse d'un point du ratio entre le capital des banques et le montant de leurs actifs à risque augmenterait le taux des crédits de 0,13 point mais, en contrepartie, réduirait d'un tiers la fréquence des crises. Donc, le prix à payer pour que les crises surviennent tous les soixante-quinze ans, au lieu de tous les cinquante ans, serait que le taux d'un crédit passe, par exemple, de 4 % à 4,13 %. Un tel coût est évidemment ridiculement faible, bien plus bas que celui que nous acceptons de payer en matière de sécurité industrielle ou environnementale, et surtout très inférieur aux 2 points de PIB par an nécessaires. Alors pourquoi hésiter à agir ?

Ce raisonnement, cependant, néglige les coûts de la transition vers un nouvel équilibre plus stable. Si on leur impose aujourd'hui d'accroître le rapport entre leur capital et leurs créances, les banques vont devoir, quelques années durant, prêter moins ou plus cher, et donc freiner une reprise déjà incertaine.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Rentrée des cadres Page 11
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance ■ Conseil, audit ■ Marketing commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales ■ Multiposte ■ Collectivités territoriales ■ Pages 7 à 12
Consultez notre site : www.lemonde.fr

Quand je serai grand...



Assurance anticrise

►►► Suite de la chronique de Jean Pisani-Ferry

Les établissements dénoncent donc les effets récessifs des nouvelles règles, alors que, pour les banquiers centraux, elles n'auront qu'un impact modeste. Les régulateurs sont devant un choix difficile. S'ils ne font rien ou repoussent la décision, ils risquent demain d'être trop faibles pour imposer leur volonté aux banques. Mais s'ils décident sans attendre, ils risquent d'ajouter un choc réglementaire au choc budgétaire qui s'annonce, alors que la croissance est encore freinée par le désendettement des entreprises et des ménages.

Même les évaluations du Comité de Bâle, à dessein rassurantes, indiquent qu'un point d'augmentation du ratio de capital pourrait coûter un tiers de point de PIB à horizon de quatre ans. Or, on parle de plusieurs points d'augmentation. Un tel choc, facile à absorber en période de croissance dynamique, pourrait être rude dans le contexte actuel.

Dans ces conditions, la meilleure stratégie est sans doute de fixer des objectifs ambitieux, mais pour une date assez éloignée, et de piloter en souplesse la transition. Il faut aussi se rappeler que l'augmentation des ratios de capital des banques n'est qu'un des moyens de rendre le système plus solide. Parce que l'instrument est disponible, c'est sur celui-là qu'on s'est focalisé, surtout en Europe. D'autres stratégies sont possibles, comme la surveillance plus étroite des développements du crédit, ou bien une compartimentalisation des métiers de la finance, à l'image de la «règle Volcker» adoptée par l'administration Obama.

A voir l'impact économique des crises financières, on est tenté de penser que tout vaut mieux plutôt que de continuer à courir le risque de leur retour. Mais cela ne dispense pas de chercher à minimiser le coût de l'assurance contre les cataclysmes. ■

Jean Pisani-Ferry est économiste et directeur de Bruegel, centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe. Courriel: chronique@pisani-ferry.net.



Par Martin Wolf

Supposons un instant que l'élection présidentielle américaine de 1932 ait eu lieu en 1930, au début de la Grande Dépression. Supposons encore que Franklin Delano Roosevelt l'ait emportée cette année-là, même sans la majorité écrasante dont il bénéficia deux ans plus tard. Peut-être la suite des événements aurait-elle été très différente. Le président aurait pu assister, impuissant, à l'effondrement de la production et de l'emploi, et les Etats-Unis n'auraient peut-être pas vécu des décennies de domination démocrate qu'ils connaissent ensuite.

Le mouvement de la roue de l'Histoire dépend de tels hasards. Les choses se sont passées différemment avec l'élection de Barack Obama: la crise l'a porté au pouvoir à la veille de l'effondrement économique. Je suggérais alors, avec d'autres, qu'il devait mener une politique extrêmement agressive. Tel ne fut pas, hélas!, le cas.

La politique adoptée n'était pas erronée: les responsables politiques – contrairement à certains économistes – avaient beaucoup appris des années 1930. Les gens sensés savaient qu'une expansion monétaire et budgétaire agressive était nécessaire, combinée à une reconstruction du secteur financier.

Mais, comme l'avait souligné Larry Summers, le principal conseiller économique de M. Obama: «Lorsque les marchés ont visé trop haut, les politiciens ne doivent pas hésiter, eux aussi, à viser haut.» Malheureusement, l'administration n'a pas suivi cet excellent conseil. Ce qui a permis à ses adver-

L'éclairage

Contrairement à ce qu'affirment ses adversaires, la politique de relance de M. Obama n'a pas été inefficace, mais elle a été insuffisante

Coupable prudence

saire d'affirmer que la politique suivie était inefficace alors qu'elle n'était qu'insuffisante.

En conséquence, l'administration a perdu sa crédibilité auprès de l'opinion et les chances d'une nouvelle expansion budgétaire se sont envolées. Avec, par ailleurs, une Réserve fédérale prudente, l'éventualité d'une longue période de croissance molle et de chômage élevé paraît très probable. De même que paraissent probables les risques de frictions politiques aux Etats-Unis et dans le monde.

Bizarrement, l'idée selon laquelle les politiques adoptées au cours des derniers mois de l'administration Bush et des premiers mois de la nouvelle étaient préférables à l'inaction est contestée outre-Atlantique. Un récent article d'Alan Blinder, ancien vice-président de la Fed,

Les chances d'une nouvelle expansion budgétaire se sont envolées

et de Mark Zandi, de Moody's, démontre que ces critiques sont erronées. Les auteurs se sont servis d'un modèle macroéconomique standard pour évaluer ce qui se serait passé s'il n'y avait respectivement eu aucune intervention, pas d'interventions financières (dont la politique monétaire) et pas d'action budgétaire. Ils concluent que la chute du plus haut au plus bas du produit intérieur brut (PIB) aurait frisé les 12% en l'absence de réaction en matière de politique économique, au lieu des 4% que l'on a de fait enregistrés. De même, le taux de chômage aurait atteint les

16,5%, au lieu des 10% constatés aujourd'hui. Un effondrement de 12% du PIB aurait par ailleurs entraîné un déficit budgétaire de 2 600 milliards de dollars (2 000 milliards d'euros) pour l'année budgétaire 2011. La simulation est tout aussi désastreuse dans le cas d'une réaction budgétaire modeste, non accompagnée de la moindre réponse financière. Elle est un peu meilleure dans l'hypothèse inverse.

L'affirmation selon laquelle les modestes mesures de relance – 5,7% seulement du PIB 2009, étalées sur plusieurs années – adoptées en février 2009 ont eu un effet positif se trouve confirmée par l'analyse de l'office budgétaire du Congrès, qui soutient qu'en 2010, grâce aux mesures de relance, le PIB américain enregistrera

une politique monétaire non conventionnelle et s'efforcer de résorber le déficit budgétaire aurait favorisé une reprise plus rapide et plus vigoureuse.

Il est en tout cas très intéressant de comparer la situation des Etats-Unis avec ce qui s'est passé dans d'autres pays avancés. La baisse de la production américaine (et donc de la demande) a été relativement modérée, mais la hausse du chômage exceptionnellement forte en raison d'une amélioration extraordinaire de la productivité.

Du fait que les Etats-Unis ont été l'épicentre de la crise financière, la baisse relativement modérée de la production est en soi remarquable. De surcroît, comme les relances budgétaire et monétaire ont un effet direct sur la demande et la production, mais pas sur l'emploi, cela traduit incontestablement la réussite de la politique adoptée.

Dans le même temps, le zèle avec lequel les patrons américains ont licencié leurs personnels est aussi extraordinaire. Il ne fait aucun doute qu'une partie des licenciements s'explique par l'effondrement du secteur de la construction. Mais une part en est aussi attribuable à la facilité avec laquelle les entreprises américaines peuvent licencier leurs salariés, et aux incitations économiques qui, dans une période de ralentissement, poussent les patrons à préserver leurs marges aux dépens des emplois.

Un débat s'est instauré pour déterminer quelle part de la hausse du chômage était d'ordre structurel. Ma réponse, fondée sur l'expérience européenne, est que le laisser persister est le plus sûr moyen pour qu'il devienne struc-

turel. Sur le court terme, la façon la plus simple d'empêcher que cela n'arrive est d'accroître la demande, et donc la production. Vu le très net fléchissement du marché du travail, l'absence du moindre risque d'inflation – c'est beaucoup plus la déflation qui menace – et l'absence de pression des marchés obligataires ou des devises sur de nouvelles relances monétaires et budgétaires, c'est cette politique qu'il faut mener. Et pourtant, hélas!, la Fed semble avoir décidé de s'endormir et l'administration américaine a perdu l'initiative.

Que va-t-il se passer? Je pense qu'après les élections de mi-mandat, les républicains, revigorés, vont proposer de nouvelles baisses d'impôts et ignorer les déficits budgétaires. Ils prétendront que cela n'a rien à voir avec une relance qu'ils honnissent, alors qu'en réalité, cela revient quasiment au même – creuser les déficits budgétaires pour compenser la frugalité privée.

Cela mettrait l'administration dans une situation délicate. Elle devra choisir entre opposer son veto aux baisses d'impôts et les accepter, permettant ainsi aux républicains de se targuer d'une reprise «emmenée par les yachts et les résidences». Toute reprise est certes meilleure que pas de reprise du tout. Mais elle aurait pu être bien plus vigoureuse qu'elle ne l'est. Ceux qui ont choisi la prudence quand il fallait faire preuve d'audace paieront le prix fort. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le «Financial Times». ©FT. (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Ressources humaines pour sortie de crise

Ressources humaines pour sortie de crise

Sous la direction de Pierre-Eric Tixier

Presses de Sciences Po, 232 pages, 22 euros

Le livre

Au cœur des tensions

L'idée originale de ce recueil? Demander aux lauréats du prix Sciences Po/Syntec Recrutement/Le Monde, créé il y a dix ans, de formuler un diagnostic sur la gestion des ressources humaines en France aujourd'hui. Seize auteurs y ont contribué, parmi lesquels Norbert Alter, David Courpasson, Bernard Gazier, Jacques Rojot, Jean-Claude Thoenig... Le livre, qui sortira en librairie le 16 septembre, offre un panorama éclairant de la réflexion sur la fonction RH aujourd'hui, et sur ses contradictions.

Le premier volet examine les stratégies des ressources humaines face à la crise. L'existence d'un chômage structurel place celles-ci «au cœur des tensions qui affectent les entreprises», écrit Pierre-Eric Tixier, professeur à Sciences Po et coordonnateur de l'ouvrage. Qui rappelle qu'en France, «l'évaluation du management et des dirigeants par les salariés est parmi les plus négatives des pays européens».

Le deuxième axe est consacré à la question du sens et de la motivation au travail, et aux pathologies du travail. Bénédicte Vidaillet, de

l'université Lille-1, dénonce le risque de ce qu'elle appelle la «désymbolisation» des organisations, qu'alimente «le discours managérial dominant [qui] délégitime toute recherche de stabilité».

Norbert Alter, professeur à Paris-Dauphine, revient sur certains «paradoxes gestionnaires». Et n'y va pas de main morte: «On interdit l'esprit critique en expliquant les devoirs de loyauté à l'égard des valeurs de l'entreprise, mais on fait venir des clowns pour faire vivre de manière contrôlée l'esprit de dérision», écrit-il. Parmi les pièges, celui de «l'idéalisation du modèle managérial» n'est pas le moins redoutable, souligne de son côté le consultant Eric Albert.

Troisième angle, enfin: la gestion de l'emploi. Comment accompagner les transformations démographiques en cours?, s'interroge le sociologue Serge Guérin. «Adieu flexibilité?», demande, quant à lui, Bernard Gazier, professeur à Paris-I, qui plaide pour une sécurisation intelligente des parcours professionnels qui puisse fonctionner à l'échelle européenne. Un projet qui reste à inventer. ■

Philippe Arnaud

Les acteurs de l'économie

Philippe II et les banqueroutes espagnoles

Les champions du monde de football, le meilleur joueur de tennis de la planète et le vainqueur du Tour de France cycliste sont espagnols. Mais, à côté de cette réussite sportive, l'Espagne connaît une situation économique préoccupante: croissance réduite, taux de chômage de 20%, crise immobilière et déficit des finances publiques (environ 12% du produit intérieur brut) font craindre que le pays n'ait du mal à rembourser sa dette. Toutes proportions gardées, cette situation évoque celle que connut l'Espagne au XVI^e siècle.

En 1519, Charles Quint se trouve à la tête d'un immense empire: descendant des Habsbourg autrichiens, héritier du trône d'Espagne et de possessions flamandes, il a été porté à la tête du Saint Empire romain germanique par de grands électeurs cupides. Grâce au pillage des colonies américaines, l'or et l'argent arrivent en Espagne en grande quantité.

Ainsi, quand le fils de Charles Quint, Philippe II, succède à son père en 1556, l'Espagne est en apparence la plus grande puissance

européenne. Mais il ne s'agit que d'une illusion. En effet, Philippe II a du mal à financer ses dépenses dues à la construction de palais, à l'entretien des grands d'Espagne et aux guerres contre la France, les Turcs, l'Angleterre et les Flamands révoltés... Or, les arrivées de métal précieux sont intermittentes: il faut extraire l'argent des mines du Potosi (aujourd'hui en Bolivie), l'acheminer jusqu'à la mer et le charger sur des galions qui doivent affronter les tempêtes et les corsaires anglais et français.

Créances douteuses

Aussi, quand les caisses sont vides, le royaume espagnol émet des emprunts, pratique peu originale mais qui devient récurrente et de grande ampleur. Ils sont souscrits par des prêteurs étrangers, comme les Fugger allemands et les banquiers génois, qui accumulent des «créances douteuses», mais continuent à prêter en sachant qu'ils perdront tout s'ils cessent de le faire, comme aujourd'hui les grandes banques continuent à prêter aux Etats surendettés. La différence est qu'à l'époque, les prêteurs attendaient l'arri-

vée promise des métaux américains, tandis que de nos jours, les prêteurs attendent que d'autres Etats ou les banques centrales soutiennent les pays en difficultés.

Pourtant, à trois reprises (1557, 1575, 1598), Philippe II ne put honorer ses dettes, tout comme ses successeurs, Philippe III et Philippe IV, en 1607, 1627 et 1647. Ces banqueroutes à répétition ruinent ceux qui avaient fait confiance à l'Etat espagnol, et par ricochet restreignent encore plus les possibilités de financement de l'économie réelle, alors que les banquiers privilégiés ont déjà les prêts aux seigneurs laïcs et ecclésiastiques, qui les dilapidaient en dépenses militaires et fastueuses.

Pour n'avoir pas voulu mettre à contribution les plus riches ni stimuler sa production intérieure, l'Espagne du XVI^e siècle s'enfonça dans la crise et fut, au siècle suivant, dépassée par les pays de l'Europe du Nord à l'artisanat et au commerce dynamiques.

Aujourd'hui, au moment où la dette de l'ensemble des pays de la planète s'élève à 41 000 milliards de dollars (32 300 milliards d'euros), la banqueroute des pays les

plus endettés ne sera évitée que si la fiscalité est moins accommodante vis-à-vis des plus fortunés, et que l'on finance suffisamment l'investissement productif et les créations d'emplois, sources de nouvelles rentrées fiscales. ■

Philippe Bezbakh est maître de conférences à l'université Paris-Dauphine.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax. : +33 (0)1-57-28-21-21
Téléc. : 206 806 F

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication,
directeur du « Monde » :
Eric Fottorino

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nr 0712C 81975. ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France